

Objectifs :

- Connaître le fonctionnement administratif d'un organisme de formation.
- Utiliser un outil de gestion de la formation professionnelle en respectant la réglementation formation professionnelle.

Public concerné et prérequis :

Personnes en lien avec l'administration d'un organisme de formation professionnelle.
Connaissance des environnements informatiques.

Qualification des intervenants :

Formateur diplômé d'enseignement supérieur, ayant une expérience significative dans le monde de la formation professionnelle.

Moyens pédagogiques et techniques :

- Méthodes actives adaptées à la formation pour adultes,
- Salle de cours virtuelle,
- Salle de cours équipée en moyens multimédia,
- Logiciel Form.dev.

La formation est découpée en séquences pédagogiques. Chaque séquence donne lieu à un plan de travail personnalisé.

Le 1er module de Formation sur le paramétrage du logiciel est organisé à distance, afin de vous laisser le temps de paramétrer votre Form.dev et de réaliser des exercices concrets d'application lors de la formation en présentiel.

Durée, effectifs :

14 heures.

5 stagiaires maximum.

Programme :

Développer ses compétences :

- Les règles juridiques d'administration d'un centre de formation,
- Transférer ces règles dans des process informatisés,
- Paramétrer le logiciel,
- Gérer sa relation clients et stagiaires,
- Créer des actions de formations et leurs agendas,
- Editer en conformité des devis et de la gestion de la relation commerciale,
- Editer en conformité des documents conventionnels,
- Créer des documents en lien avec la pédagogie,
- Editer des factures formation professionnelle et gérer sa comptabilité,
- Préparer son bilan pédagogique et financier,

C.A.dev

- Contrôler son activité et effectuer des reportings,
- Mettre en parallèle les fonctionnalités logicielles et les exigences QUALIOPi,
- Utiliser les outils d'automatisation, digitaux et transactionnels du logiciel.

Modalités d'évaluation des acquis :

- Test théorique par séquence pédagogique.
- Etude de cas pratique.
- Questionnaire de satisfaction.

Sanction visée :

Attestation de formation.

Délais moyens pour accéder à la formation :

Formations réalisées à la demande en entreprise : démarrage possible à s+2.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formations en inter centre : L'organisme est présent dans des établissements accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités d'accessibilité.

Formations en entreprise : Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter directement leur employeur afin d'étudier les possibilités de suivre la formation.

Taux de réussite à la formation :

Année 2024 : 100% de validation des compétences.

Taux de satisfaction de la formation :

Année 2024 : A chaud : 100%. A froid : 100%.